

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2018

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2357

présenté par  
Mme Dubost, rapporteure thématique

-----

### ARTICLE 72

Après l'alinéa 59, insérer l'alinéa suivant :

« 11° *bis* Au début du dernier alinéa de l'article L. 312-1-1, la référence: « V » est remplacée par la référence: « VI »; ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.